Envoyé en préfecture le 17/08/2026
Reçu en préfecture le 17/08/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20260709-2026_00300-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE & VILAINE
CANTON DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 9 JUILLET 2026

COMMUNE DE QUÉDILLAC

L'an deux mil vingt-six, le neuf juillet à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal	2 juillet 2026
Date d'affichage de la convocation	2 juillet 2026
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	12

Étaient présents :

Lydie MÉAL	Vincent CRESPEL	Chrystèle BARBIER
Alain MASSARD	Karine LEMOINE	Christophe GOBIN
Dominique ROLLAND	Fabien THÉAUD	Sandrine VITRE
Laëtitia CHIFFAIN	Johann CADIEU	Amélie BERKI

Étaient excusés : Fabien ROUILLÉ (procuration à Chrystèle BARBIER)
Karen LECHEVESTRIER
Emmanuelle DUVAL (procuration à Sandrine VITRE)

FINANCES LOCALES

2026-030 – BUDGET COMMUNE – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Madame la Maire informe l'Assemblée que des ajustements de crédits sont nécessaires sur le budget principal. Il propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

Budget général : Décision modificative n°3
Ajustement de crédits

FONCTIONNEMENT					
Dépenses	Initial	Réalisé	Solde	**Proposition**	Disponible
673-Titres annulés sur exercice antérieur	0.00 €	27.53 €	-27.53 €	**100.00 €**	72.47 €
Dépenses	Initial	Réalisé	Solde	**Proposition**	Disponible
624-Transports collectifs	25 000.00 €	10 011.76 €	14 988.24 €	**-100.00 €**	14 888.24 €

Suite changement de conteneur OM : remboursement REOM à Madame SEVIN (locataire au 11 rue de Rennes)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Madame la Maire à effectuer la décision modificative ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Johann CADIEU

Pour extrait conforme,
Madame la Maire, Lydie MÉAL